

Gafsa-Redeyef : une solidarité toujours d'actualité

Une délégation intersyndicale française en Tunisie du 17 au 20 Mai

vendredi 21 mai 2010, par [CFDT](#), [CGT](#), [FSU](#), [SGEN-CFDT](#), [Union syndicale Solidaires](#) (Date de rédaction antérieure : 20 mai 2010).

Concernant l'histoire du syndicalisme en Tunisie, se reporter à <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique1027>

Trois ans après le début du mouvement social pacifique de Redeyef près de Gafsa en Tunisie, rien n'est réglé. A la répression violente entraînant trois décès se sont ajoutés un déchaînement judiciaire et les condamnations de plusieurs dizaines de personnes à des peines allant jusqu'à plusieurs années de prison, transformant l'action militante en délit.

Comme lors des différentes étapes de la procédure judiciaire, une délégation intersyndicale française (1) s'est rendue en Tunisie du 17 au 20 mai. Elle a rencontré à Redeyef les familles des tués ainsi que les condamnés ayant bénéficié d'une libération conditionnelle en novembre 2009. Les syndicalistes français ont été reçus à Redeyef par l'Union locale de l'UGTT. Ils ont rencontré les syndicats de l'enseignement, les avocats et des organisations de la société civile. Après plus de 18 mois de prison où les condamnés ont subi mauvais traitements et tortures, cette libération est insuffisante. Elle ne lève pas les condamnations, y compris par contumace, et les anciens détenus peuvent retourner en prison à tout moment. Deux d'entre eux sont actuellement incarcérés. Un nouveau procès est prévu le 22 juin. Le régime poursuit son acharnement. Aucun des ex-prisonniers n'a retrouvé un emploi. Ils font l'objet ainsi que leurs familles d'une surveillance constante et de harcèlements quotidiens.

Le mouvement social de Redeyef est né d'un refus de la pauvreté, du chômage et de la corruption dans cette région d'exploitation de phosphate où le taux de chômage des jeunes dépasse les 60% (beaucoup sont diplômés de l'enseignement supérieur).

Il est de la mission du mouvement syndical international de défendre le respect des droits sociaux fondamentaux, dont celui d'un emploi décent. C'est pourquoi le collectif des syndicats français, soutient le combat de l'UGTT et de la société civile pour une amnistie générale qui permettra aux condamnés la réintégration dans leurs droits et leur emploi. Elle soutient également les propositions visant à un développement de la région permettant de fournir des emplois décents et pérennes.

Tunis, le 20 mai 2010

Contacts des membres de la délégation :

CFDT : Philippe Réau

SGEN-CFDT : Michel Debon

CGT : Jean-François Courbe

FSU : Corinne Vialle

Solidaires : Alain Baron

Voir en ligne : [Page Tunisie dans la rubrique « international » de www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)